LIPOLINE

390 AVENUE DE LA 1ERE DFL

83220 LE PRADET

COMPTES ANNUELS



KI EXPERT SAS
165 CHEMIN DES NEGADOUX

83140 SIX FOURS LES PLAGES
04 94 89 00 98

1 BILAN - ACTIF

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : LIPOLINE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12
Adresse de l'entreprise : 390 AVENUE DE LA 1ERE DFL 83220 LE PRADET — Durée de l'exercice précédent* : 12
Numéro SIRET* : 38290397900013 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
	Capital souscrit non appelé TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	9 000	AG 8 375	625	2 651
	Fonds commercial	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	16 667	AM	16 667	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	54 922	AS 49 935	4 988	769
	Autres immobilisations corporelles	AT	43 821	AU 21 893	21 928	8 706
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	15	BE	15	15
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	7 313	BI	7 313	10 648
	TOTAL (II)	BJ	131 739	BK 80 204	51 535	22 789
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	64 433	BU	64 433	86 045
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		1 810
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	69 534	BY	69 534	106 458
	Autres créances (3)	BZ	129 272	CA	129 272	130 238
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	219 024	CG	219 024	103 970
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)*	CH	14 517	CI	14 517	18 703
	TOTAL (III)	CJ	496 780	CK	496 780	447 225
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	628 519	1A 80 204	548 315	470 014

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 7 313 — (3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

2 BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : LIPOLINE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 622)	DA	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	23 408	
	Report à nouveau	DH		111 683
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	90 958	(88 275)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	122 751	31 793
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		34 389
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	223 640	200 760
	Dettes fiscales et sociales	DY	172 320	158 694
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	29 604	44 378
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	425 564	438 221
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	548 315	470 014

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	425 564	438 221
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		98

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de réglementation comptable

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Correction d'erreurs

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	9 000			9 000
Autres immobilisations incorporelles		16 667		16 667
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	50 352	4 570		54 922
Installations générales, agencements, aménagements divers	19 459			19 459
Matériel de bureau et matériel informatique	7 648	1 379		9 027
Mobilier		15 336		15 336
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	11 698	642	5 012	7 328
TOTAL	98 157	38 594	5 012	131 739

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	6 349	2 026		8 375
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	49 583	352		49 935
Installations générales, agencements, aménagements divers	16 098	357		16 455
Matériel de bureau et matériel informatique	2 350	2 064		4 414
Mobilier		1 072		1 072
TOTAL	74 380	5 871		80 251

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

- RÉÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIÈRES -

(Art. 832-3)

État des immobilisations réévaluées

	Montant brut à la clôture de l'exercice	Dont complément de réévaluation	Écart incorporé au capital	Produit de cession transféré en réserve
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	54 922			
Installations générales, agencements, aménagements divers	19 459			
Matériel de bureau et matériel informatique	9 027			
Mobilier	15 336			
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	7 328			
TOTAL GENERAL	106 072			

État des amortissements relatifs aux réévaluations

	Amortissement initial	Amortissement complémentaire de réévaluation	Amortissement TOTAL
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériels et outillages industriels	352		49 935
Installations générales, agencements, aménagements divers	357		16 455
Matériel de bureau et matériel informatique	2 064		4 414
Mobilier	1 072		1 072
Immobilisations financières			
TOTAL GENERAL	3 845		71 876

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres immobilisations financières	7 313	7 313	
Créances de l'actif immobilisé	7 313	7 313	
Autres créances clients	69 534	69 534	
Personnel et comptes rattachés	2 813	2 813	
Taxe sur la valeur ajoutée	86 774	86 774	
Groupe et associés	36 050	36 050	
Débiteurs divers	3 635	3 635	
Créances de l'actif circulant	198 807	198 807	
Charges constatées d'avance	14 517	14 517	
TOTAL	220 637	220 637	

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	223 640	223 640		
Personnel et comptes rattachés	29 333	29 333		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	82 106	82 106		
Impôts sur les bénéfices	29 474	29 474		
Taxe sur la valeur ajoutée	28 082	28 082		
Autres impôts taxes et assimilés	3 325	3 325		
Groupe et associés	24 396	24 396		
Autres dettes	5 208	5 208		
TOTAL	425 564	425 564		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	34 196			

SERER BERNARD Président

LIPOLINE

Société par actions simplifiée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 390 Avenue de la première DLF, 83220 LE PRADET
382 903 979 RCS TOULON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 90 958,30 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**90 958,30 euros**
Compte « autres réserves » antérieur	**23 408,37 euros**
Affecté en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à	**114 366,67 euros**

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 juin 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Bernard SERER